

FONTAINE

rive gauche

367
mars 2022

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •

DOSSIER

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS POUR EMBELLIR FONTAINE



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ◆

Des aménagements urbains pour embellir Fontaine



LES ACTUS ◆



- 5** Maisons des habitants
- 7** Égalité femmes-hommes

GRAND ANGLE ◆



- 16** Loisirs Pluriel
- 17** Encombrants : un nouveau service

SORTIR ◆



- 18** Rencontre avec l'auteure Gabriela Trujillo
- 19** Spectacle théâtral et musical

**LIBRE
EXPRESSION ◆**
22

VIE PRATIQUE ◆
23

FONTAINE
rive gauche

367
mars 2022

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdín, Nathalie Pascal,
Lydie Chevallier

Photographies : Philippe Tripier

Conception graphique : Stéphanie Ogier, Laure Bossan
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Embellir Fontaine

♥♥
Il faut que chaque projet urbain participe à l'embellissement de la ville et la rende plus attractive. ♥♥

Chères Fontainoises, Chers Fontainois,
À la suite de la Guerre en Ukraine déclenchée par Vladimir Poutine, j'ai proposé lors du dernier Conseil municipal aux élus, de la majorité et de l'opposition, une déclaration commune en soutien au peuple ukrainien. Un élan de solidarité profond et sincère s'exprime partout et vous avez été nombreux à déposer des dons dans les Maisons des habitants George Sand et Romain Rolland. Notre ville est venue en soutien de la Protection civile, dont le siège est à Fontaine, pour que l'association dispose de locaux capables d'accueillir les dons en provenance de toutes les communes de l'Isère et préparer des kits pour les acheminer dans les pays accueillant la majorité des réfugiés ukrainiens. Notre commune a aussi mis à disposition de la Préfecture un hébergement d'urgence pouvant accueillir jusqu'à 9 personnes. Un grand merci aux bénévoles qui se sont mobilisés sans relâche. Leur engagement donne tout son sens au mot solidarité.

Cette actualité ne doit pas nous faire oublier les beaux moments de fête que nous venons de vivre à Fontaine. Près de 3 000 personnes étaient dans les rues le 1^{er} mars pour le Carnaval. Quel bonheur de se retrouver après ces longs mois de restriction sanitaire ! Un instant de partage pour célébrer ensemble la fin de l'hiver et embraser les chars décorés par les enfants des écoles. Nous voulons renouer avec cette tradition fontainoise. En faire un événement familial plein de féerie qui offre l'occasion de vivre ensemble des instants magiques.

Autre temps fort à noter dans vos agendas : le Forum jobs d'été pour les jeunes. Une journée privilégiée pour accompagner notre jeunesse dans sa prise d'autonomie et son envie de découvrir le monde. Je vous donne rendez-vous samedi 2 avril sur le parvis de La Source pour découvrir ensemble les nombreux stands proposés.

Le dossier de ce magazine est consacré à la transformation et au renouvellement urbain de notre ville. Nous ne voulons plus laisser des friches abandonnées qui nuisent à notre cadre de vie et donnent une mauvaise image de Fontaine. Il faut, au contraire, que chaque projet participe à l'embellissement de la ville et la rende plus attractive. À chaque fois, les riverains sont consultés. C'est avec une ville végétalisée, une ville aux vitesses de circulation apaisées laissant place aux vélos et aux piétons, une ville plus animée par le commerce de proximité que nous donnerons à Fontaine la dimension qu'elle mérite. Les contraintes fortes liées au Plan de prévention des risques inondation imposé par l'État ne freineront pas cette ambition que nous avons pour Fontaine : transformer la ville en gardant son identité.

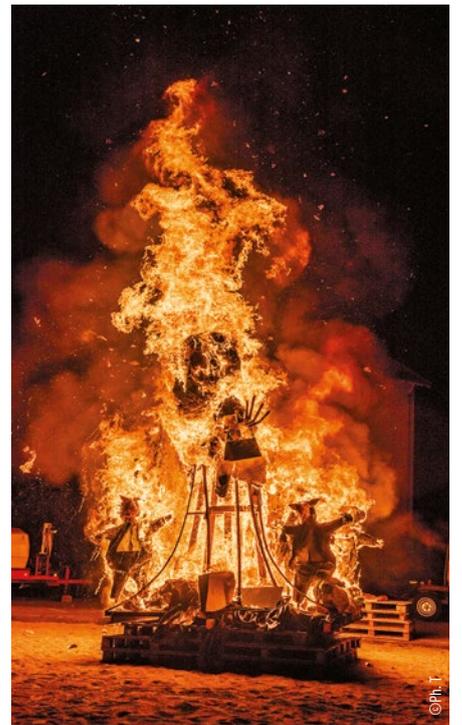
Avec mes sentiments dévoués



Délire total pour le Carnaval !

Cette année, les habitants, petits et grands, ont été très nombreux à participer au défilé du Carnaval. Une ambiance de fête, des couleurs et des sourires ont ponctué ce rendez-vous incontournable à Fontaine.

Bravo et merci à toutes celles et ceux qui ont participé au défilé et se sont investis dans l'organisation de ce bel événement : l'artiste Éric Margery, l'association Médiarts, les compagnies qui ont animé avec succès le parcours, les résidences autonomes, l'association Viltais, les collèges, lycées et les services de la Ville.





Participation citoyenne

MAISONS DES HABITANTS : VOUS AVEZ LA PAROLE !

En avril et en mai, les Maisons des habitants Romain Rolland et George Sand vont solliciter l'avis des usagers. Le but ? Définir avec les habitants le nouveau projet social des structures.

Que pensez-vous de votre territoire ? Quels sont vos besoins et vos envies ? Ces questions seront posées prochainement aux Fontainois ! En effet, dans le cadre du renouvellement de l'agrément Caf (Caisses d'allocations familiales), les Maisons des habitants doivent définir un nouveau projet social de territoire afin de remplir pleinement leur rôle : animer la vie locale et accompagner les familles.

Un nouveau projet

Cette année, les Maisons des habitants ont besoin des Fontainois pour construire ce projet 2023-2026 ! Objectif : proposer des activités, des animations et des services qui correspondent le mieux aux besoins et envies des familles. En avril et en mai, les Maisons des habitants vont donc récolter votre parole sur 5 thématiques : la vie sociale, la famille et la parentalité, l'accès à la vie publique (culture, droits, loisirs, numérique, santé), le pouvoir d'agir et la citoyenneté ainsi que le développement durable.

Pour cerner au mieux les réponses, 3 modes d'enquête vont vous être proposés :

- une enquête en ligne et dans le magazine Fontaine rive gauche, d'avril à mai, visant à recueillir les avis des habitants autour de ces enjeux
- des consultations de proximité (marchés, sorties d'école, espaces publics et temps forts en extérieur) début mai, de manière à recueillir plus finement les retours sur ces questions
- 2 réunions de proximité qui auront lieu les mardis **17 mai** (au 38 bis) et le **24 mai** (salle Tavel) **de 18h30 à 20h30**. Ces rencontres permettront d'échanger plus en profondeur et de manière plus précise sur ces thématiques.



Élections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril prochains**.

Qui peut voter ?

Tous les Fontainoises et Fontainois âgés de 18 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques et inscrits sur les listes électorales.

Procurations : ce qui change

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant (électeur à l'origine de la demande) pour voter à sa place. À noter aussi qu'un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Comment initier une demande de procuration ?

En se déplaçant dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de son lieu de travail ou de résidence, en téléchargeant un formulaire sur service-public.fr ou en utilisant le téléservice maprocuracion.gouv.fr.

Quand et où voter ?

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Pour connaître votre bureau, rendez-vous sur service-public.fr

Appel à bénévoles

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote, la Ville de Fontaine lance un appel à tous les électeurs fontainois qui souhaiteraient participer aux opérations de vote en tant qu'assesseur. Les assesseurs siègent aux côtés du président du bureau de vote. Ils s'assurent bénévolement du bon déroulement et de la régularité du vote. Cela consiste, pour chaque électeur, à vérifier son identité, faire signer la liste d'émargement et tamponner la carte électorale.

Plus d'infos
04 76 28 75 75 - mairie@ville-fontaine.fr



Vitesse : des contrôles renforcés !

La Ville place la prévention routière au cœur de ses préoccupations quotidiennes et souhaite faire avancer les bons comportements.

Les contrôles routiers ont été renforcés sur la commune sur les principaux axes de circulation. Bientôt, le déploiement de la vidéo-verbalisation permettra de verbaliser (à distance) des infractions au code de la route.

Fontaine : la vitesse à 30 km/h

En août 2021, un arrêté a été pris par le Maire concernant la limitation de vitesse à Fontaine : depuis cette date, tout le territoire communal est limité à 30km/h (pour tous les véhicules à moteur et les 2 roues), exceptés la rue de l'Argentière et le boulevard Paul Langevin, limités à 50 km/h (les contre-allées du boulevard étant limitées à 30 km/h). Cette limitation de la vitesse à 30km/h poursuit le double objectif de sécuriser les cheminements piétons et favoriser les déplacements cycles. Priorité à la sécurité de tous.

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie sera commémoré le samedi 19 mars, à 10h, en présence des élus et des associations d'anciens combattants. Le rassemblement aura lieu au cimetière de La Poya (entrée principale, rue des déportés du 11 novembre 1943).



Interview

VERCORS RESTAURATION : DES REPAS DE QUALITÉ !

Basée à Fontaine, la Société publique locale Vercors restauration travaille en partenariat avec 13 communes pour un seul et même projet : la fourniture de repas avec des produits durables, de qualité et bio. Rencontre avec Sandrine Azzopardi, nouvelle directrice générale depuis septembre 2021.

Quelle est votre activité à Fontaine ?

Nous fournissons les repas de midi à tous les établissements scolaires de la commune, aux accueils de loisirs et aux résidences pour personnes âgées La Roseraie et La Cerisaie. Nous faisons également des portages à domicile pour des seniors fontainois. Concrètement, la restauration scolaire à Fontaine représente 1 200 repas par jour.

Comment se traduit votre engagement pour la qualité des repas des enfants ?

Notre démarche se résume ainsi : mieux manger et moins gaspiller. Avec la loi EGalim, les repas servis aux enfants sont en train d'évoluer vers encore plus de qualité et une recette végétarienne par semaine. En nous appuyant sur notre charte durable et le travail de notre diététicienne, nous proposons des menus en privilégiant les labels AOP, AOC ou IS HERE, en valorisant l'agriculture biologique, la pêche durable. Notre but est de

fournir une alimentation saine et équilibrée, en partenariat le plus possible avec les producteurs locaux, dans une logique de développement durable. Éviter le gaspillage reste bien sûr une priorité. Nous utilisons par exemple moins d'emballages pour les fromages blancs ou les compotes. Une attention particulière est aussi portée à la quantité des repas en fonction des besoins des enfants.

Comment se présentent les repas ?

Le plaisir du goût reste notre fil conducteur. Les repas sont à 4 composantes : entrée, plat, garniture, laitage/dessert ou alors plat, garniture, laitage/fromage, dessert. Cette évolution respecte évidemment les apports nutritifs journaliers nécessaires aux enfants. Dans cette démarche, tous les légumes cuits et la plupart des fruits sont bio. Notre but est au final de renforcer encore un peu plus la qualité des repas, tout en continuant de maîtriser les coûts.



Égalité femmes-hommes

SPORT FÉMININ : C'EST QUOI (ENCORE) LE PROBLÈME ?

Le service égalité-citoyenneté de la Ville propose ce mois un spectacle-débat consacré au sexisme ordinaire et aux préjugés dans le sport.

Le spectacle du collectif de l'Âtre va retracer le parcours de Sabine, une pré-adolescente qui ambitionne de devenir footballeuse professionnelle. La jeune femme va être confrontée aux préjugés qui pèsent sur les sportives de haut niveau et à de nombreuses autres difficultés...

Débat, expo

Un débat sera ensuite proposé lors de la soirée sur le thème de l'égalité dans le sport. Sur Fontaine et ailleurs, on constate une répartition équilibrée entre les pratiquants masculins et féminins. Alors pourquoi des préjugés demeurent ? Où en est-on des infrastructures et conditions de pratique pour le sport féminin ? Pourquoi s'inquiète-t-on parfois plus de la féminité des joueuses que de leurs performances ? Pourquoi les femmes sont peu présentes dans les instances de décisions sportives ?...

Aussi, jusqu'au 8 avril, une exposition sur des championnes françaises d'exception est proposée devant l'Hôtel de ville : un tour d'horizon de sportives qui ont remporté des médailles d'or aux Jeux Olympiques, battu des records du monde, collectionné les victoires... 24 panneaux conçus pour mettre en lumière des parcours et rendre hommage au sport féminin.

Judi 24 mars à 20h
**« Billie Jean, Alice, Caster...
 Mon sexe sportif »**

Spectacle du collectif de l'Âtre + débat
 → La Source
 Gratuit sur réservation (dès 13 ans)
 Infos : 04 76 28 76 28



Parole d'élue

"La Municipalité est particulièrement sensible et engagée contre toute forme de discrimination. Cette mise en avant du sport féminin traduit notre volonté d'agir pour lutter contre les préjugés."

Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations



Un plan écoles construit avec les Fontainois

Le cycle de concertation autour de l'avenir des écoles à Fontaine s'est terminé le 8 mars. La présentation du plan écoles, prenant en compte l'ensemble des échanges de cette démarche participative, est prévue le 14 avril.

Quelle école pour demain ? Cette question a guidé toutes les discussions du cycle de rendez-vous participatifs : conférence-débat avec l'enseignant-chercheur Pascal Clerc ou ateliers collaboratifs, l'objectif était de définir le futur des écoles dans la commune, sous tous ses aspects (espaces scolaires, apprentissages, évolutions pédagogiques, épanouissement des enfants, intégration urbaine des écoles, végétalisation...) et en lien direct avec les acteurs de l'éducation, les familles et les professionnels. Dernière étape, la présentation du plan écoles, fixée le 14 avril, va synthétiser à la fois l'intégralité des travaux participatifs et des propositions concrètes en termes d'aménagement et rénovation des groupes scolaires.

Judi 14 avril à 18h
Présentation du plan écoles
 → 38 bis (ex-MTL) + Facebook live



38 bis : le nom de la salle collective enfin dévoilé !

Depuis plusieurs semaines une démarche de concertation a été menée auprès des jeunes Fontainois et plus largement auprès des habitants afin de les inviter à voter pour le nom de la salle collective du 38 bis. Les habitants ont choisi parmi 5 noms de femmes remarquables (Emma Watson, Joséphine Baker, Rosa Parks, Frida Kahlo, Michelle Obama).

Mi-février, les jeunes de l'accueil de loisirs se sont réunis dans la salle pour procéder au dépouillement des votes. À la grande majorité c'est le nom d'Emma Watson qui a été retenu ! Cette héroïne du cinéma et icône de la mode est très engagée pour l'égalité femmes-hommes et l'écologie. Depuis 2014, Emma Watson est Ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies.



Gros succès jazz à la Source !

Début février, le public a répondu présent pour le concert du Big Band de Fontaine. La soirée a rendu hommage au légendaire Herbie Hancock, avec la présence exceptionnelle d'Alfio Origlio, un des meilleurs pianiste de jazz de la scène française.



Emploi/formation

LE FORUM JOBS D'ÉTÉ : LE PLEIN DE BONS PLANS !

Proposé par la Ville, le Forum jobs d'été « Cherche et trouve » destiné aux jeunes de 14 à 25 ans, se déroulera le samedi 2 avril sur le parvis de La Source, en présence de recruteurs et partenaires locaux.

La rencontre dédiée à la jeunesse sera structurée en 5 pôles : *Candidater sur place* (plus de 400 offres dans tous les secteurs, pré-recrutement avec des entreprises locales), *Booster son potentiel* (ateliers CV, lettre de motivation, préparation à l'embauche), *Préparer son été* (aides aux départs et aux projets, Bafa, vie quotidienne, voyages), *S'engager* (bénévolat, volontariat) ainsi que le nouveau pôle *Se mobiliser pour le futur* (économie circulaire, transition écologique). Lors de la journée, les participants pourront récupérer une pochette avec des modèles, guides et outils pour les aider dans leurs démarches. Un grand rendez-vous pour accompagner les projets des jeunes et faciliter l'accès à l'information.

Plus d'infos
Point information jeunesse 04 76 56 21 91
ou ville-fontaine.fr



Parole d'élue

"Le Forum est un rendez-vous incontournable pour la jeunesse. Favoriser l'autonomie des jeunes, les accompagner dans leurs projets, les encourager dans leurs parcours ou être à l'écoute de leurs besoins, c'est tout le sens de notre action."

Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à jeunesse

Dispositif jobs d'été !

En 2022, la Ville de Fontaine propose à 56 jeunes Fontainois (6 places supplémentaires par rapport aux années précédentes) une semaine de travail de 30 heures, rémunérée au Smic. L'opération, pilotée par le Point information jeunesse (Pij) et encadrée par des agents de la Ville, permet à de jeunes Fontainois d'avoir une 1^{ère} expérience professionnelle, de participer activement à l'amélioration du cadre de vie ou encore de découvrir le fonctionnement d'une collectivité. Pour postuler, il faut habiter à Fontaine et être âgé de 16 à 18 ans. Le dépôt des candidatures au Pij se termine le 4 avril. Cette année, le dispositif sera également ouvert sur d'autres périodes de vacances scolaires.

Plus d'infos
04 76 56 21 91





**Conseil municipal
Retour sur la séance
du 28 février**

Projet « La Cloche »

Situé à proximité de l'Hôtel de ville, l'hôtel-restaurant La Cloche constituait un site important pour l'attractivité de ce secteur. L'établissement a connu des difficultés financières et a été fermé en 2016. Afin de maîtriser l'évolution de ce site stratégique, la commune avait décidé d'assurer la maîtrise foncière de la parcelle limitrophe en sollicitant un portage par l'EPFL (Établissement public foncier local).

Le Conseil municipal a décidé de valider le nouveau projet présenté par la société Ilios Habitat pour la réalisation d'une opération sur le site anciennement « La Cloche » et d'autoriser l'EPFL à céder la parcelle limitrophe. La commune va participer au projet global à hauteur de 205 572,49 €.

 Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

Dispositif d'aides aux séjours de vacances

La Ville de Fontaine a mis en place, il y a quelques années, un dispositif d'aides aux séjours de vacances à destination des familles fontainoises afin de leur permettre d'obtenir une aide forfaitaire pour l'inscription à un séjour organisé. Le séjour devra mettre en avant la découverte, le sport, la culture, l'environnement ou la citoyenneté...

Le Conseil municipal a décidé de reconduire le dispositif. Le budget 2022 de ces aides s'élève à 4 000 €.

 Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur [youtube.fr](https://www.youtube.com/)

**Prochain Conseil municipal
le 21 mars à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live

Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Conseil municipal. Questions/réponses du 28 février.

Je traverse Fontaine tous les jours à vélo pour aller travailler sur Sassenage. La rue Ambroise Croizat est désagréable et dangereuse alors qu'il pourrait y avoir la place pour une vraie piste cyclable. Cette option a-t-elle déjà été envisagée ?

Question de Oriane Amalric

Réponse de Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces

Le schéma directeur cycles de la Métropole prévoit une Chronovélo reliant Innovallée à Meylan au secteur de La Poya. C'est un axe important pour le développement des mobilités douces à Fontaine. Il sera accompagné dans notre ville d'un réseau de pistes secondaires car nous savons que c'est aussi de cette manière que nous pourrions offrir des alternatives au déplacement automobile. Nous avons demandé au SMMAG d'étudier le tracé passant par l'avenue Aristide Briand puis l'avenue Ambroise Croizat jusqu'à La Poya. C'est notre option privilégiée.

La création d'une piste bidirectionnelle sur Ambroise Croizat nécessite des aménagements spécifiques, notamment entre la rue des Alpes et la rue Charles Michels où la chaussée est étroite. Des questions se posent aussi sur le stationnement sur l'avenue. Des études sont menées à ce sujet. L'enjeu de ce tracé est de créer une piste sécurisée jusqu'au futur pôle d'échanges multimodal de La Poya, comprenant le tram, le câble, les bus... Cette Chronovélo sera maillée avec une piste cyclable sur le boulevard Paul Langevin et une autre sur la future allée métropolitaine. La Chronovélo devra être réalisée dans les 3 prochaines années, avant la mise en service du pôle multimodal. Ce tracé permettra de relier la Chronovélo avec une future piste bidirectionnelle sur l'avenue du Vercors et permettra aussi de relier Fontaine à Grenoble.

Je constate que sur Fontaine et les communes environnantes, il est impossible de trouver un médecin généraliste prenant en charge de nouveaux patients. Il ne reste plus que les urgences ou SOS médecins. Je pense que vous partagez ce constat et que ce problème fait partie de vos préoccupations. Pouvez-vous me dire quelle est la politique de la commune à ce sujet ?

Question de Jean-Louis Doucet

Réponse de Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé et de la petite enfance

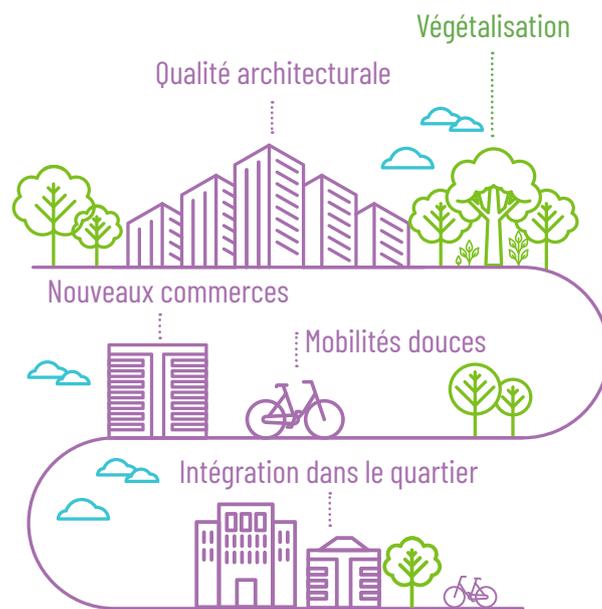
Ce sujet nous préoccupe toutes et tous, élus locaux en particulier. La désertification atteint tous les territoires, urbains et ruraux. Face à cette situation, nous avons alerté toutes les institutions en charge de la politique de santé. Nous avons des locaux mais pas de candidats à l'installation. Le dispositif Isère médecin du Département est une piste très sérieuse. Elle s'adresse aux internes en médecine générale et aux médecins souhaitant s'installer en Isère avec des aides, une bourse pour les internes en médecine pour l'installation sur certains territoires, une indemnité pour devenir maître de stage... Mais il faut des candidats ! La Ville a rencontré le Département pour faire part de sa volonté de favoriser l'implantation de nouveaux soignants. Aussi, la Ville poursuit ses actions : accompagnement santé, contacts avec de nombreux acteurs de la profession, développement du réseau de santé, mise à disposition de locaux... Nous avons été informés de l'installation d'un centre de vision prochainement à Fontaine. Un grand groupe hospitalier cherche également à s'implanter dans le secteur de Géant Casino et sera une locomotive pour attirer de nouveaux médecins.



DES AMÉNAGEMENTS URBAINS POUR EMBELLIR FONTAINE

L'équipe municipale est mobilisée pour améliorer le cadre de vie et faire émerger des projets urbains de qualité. Cette volonté de redynamisation de la commune s'accompagne de multiples concertations avec les habitants. Avec toujours la même ambition : favoriser la végétalisation, accompagner des projets en phase avec les quartiers, soutenir le commerce local et renforcer les mobilités douces.

Gros plan sur les principales opérations à venir...



**Renouvellement urbain :
un cadre de vie attractif...**



Zoom sur le PPRI...

Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) émane de l'autorité publique. Il a pour but d'évaluer les zones pouvant subir des inondations par dysfonctionnement des digues et doit proposer des solutions techniques, juridiques et humaines pour y faire face. Il se présente sous la forme d'un document cartographique et réglementaire ainsi que stratégique en terme d'aménagement local. Le PPRI définit les règles de constructibilité dans les différents secteurs concernés par les risques d'inondation. Il impose un certain nombre de règles qui ont des incidences sur l'aménagement de la commune et les grands projets urbains. Cela concerne également les constructions, l'extension de maisons individuelles et certains travaux (ouvertures fenêtres, terrasses...). Principalement, les règles autour des risques d'inondation à Fontaine imposent une surélévation des bâtiments constructibles.

Plus d'infos

ville-fontaine.fr (Ma ville/Informations pratiques/Risques majeurs et naturels)



RISQUES INONDATION : UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION STRICTE

Pour envisager sa transformation urbaine, la Ville de Fontaine doit prendre en compte des documents d'urbanisme qui s'imposent à la collectivité ainsi que des risques d'inondation importants. Explications.

Le développement d'un territoire doit se faire en lien avec les différents documents d'urbanisme élaborés par les autorités publiques. Ces outils de planification sont aussi nombreux que différents : Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Plan local de l'habitat (PLH), Plan de prévention des risques inondations (PPRI), Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)... Les services instructeurs des autorisations de droit des sols sont ainsi dans l'obligation de prendre en compte l'ensemble de ces documents et de les examiner pour connaître si un projet est possible. En d'autres termes, une commune doit composer avec un cadre légal de grande ampleur avant de se prononcer.

Les risques d'inondation

Pour un particulier porteur d'un projet à Fontaine (travaux, extension, construction...), il faut noter que de nombreuses règles impactent sa parcelle et plus particulièrement les règles du PLUi et des risques d'inondation, très présents sur le territoire communal. En effet, avec la proximité du Drac, Fontaine et les autres communes de la rive gauche et de la rive droite sont concernées par ces risques. Aujourd'hui, Fontaine est placée, en très grande partie, en zone inondable à des degrés plus ou moins élevés. Cela a un impact sur les constructions futures et plus globalement sur l'aménagement de la ville.

L'État a récemment porté à la connaissance de la Ville de Fontaine le nouveau document (cartes des zones constructibles et inconstructibles, règlement) concernant les risques locaux d'inondation. La Ville va devoir émettre un avis à ce sujet lors du Conseil municipal de mars. Suite à cette délibération, une enquête publique sera lancée à l'échelle des communes de la rive gauche.

Réunion publique d'information

4 réunions publiques d'information et de présentation du Plan de prévention des risques inondations (PPRI) du Drac aval sont organisées par la Préfecture de l'Isère en mars. Pour le secteur de Fontaine, la réunion est programmée le vendredi 18 mars à 18h, salle Vauban (18 rue Georges Maeder) à Seyssinet-Pariset.

Vendredi 18 mars à 18h
Plan de prévention des risques d'inondation du Drac aval
→ Salle Vauban (Seyssinet-Pariset)



« LA CLOCHE » VA RENAÎTRE, UNE RÉSIDENCE SENIORS

Le projet du promoteur Ilios habitat va proposer la construction d'un nouvel immeuble à destination des seniors ainsi que des locaux d'activités et une nouvelle brasserie pour les habitants. Début des travaux : septembre 2022.

Cette opération va entraîner dans un premier temps la démolition de l'ancien hôtel-restaurant « La Cloche », situé au 140 avenue du Vercors, à proximité de la rue des Alpes. Ensuite, un immeuble principal (R+3) sera construit avec à l'arrière un autre petit bâtiment. La Ville a été très vigilante à la hauteur des constructions de ce projet afin d'impacter le moins possible les riverains. La nouvelle résidence ne sera pas plus haute que le bâtiment actuel. L'ensemble du projet va proposer une résidence seniors de 74 logements, un espace services

et 25 logements sociaux à destination, en priorité, des personnes âgées. Deux locaux d'activités seront disponibles pour accueillir de nouveaux services pour les habitants (supérette, services médicaux...). L'installation d'une brasserie de plus de 230 m² est également prévue pour offrir un nouveau point de restauration à Fontaine. Côté stationnement, 55 places seront créées ainsi que 2 locaux à vélos. Le projet va aussi intégrer plus de 1200 m² de pleine terre avec plantations ainsi qu'une toiture végétalisée.



Des entrées de ville attractives

La Municipalité souhaite embellir les entrées de ville en les végétalisant. Ces opérations sur l'avenue du Vercors, la rue de la Sure et le boulevard Paul Langevin (Nord et Sud) s'inscrivent dans un plan d'aménagement d'envergure des entrées de ville et grandes voiries. Ce plan a été budgétisé à hauteur de 1 500 000 € pour le mandat.



Projet Peaks, jardins et façade végétalisée

Proposé par le promoteur Peaks, le projet urbain de 2 maisons individuelles et d'un petit immeuble collectif est prévu entre la rue du Taillefer et la rue de la Liberté, vers le CCAS. Début des travaux : automne 2022.

Dans le cadre de cette opération, la maison existante sur la parcelle sera démolie. La construction de 2 maisons individuelles (R+1) est prévue au Nord de la parcelle (côté rue du Taillefer), avec chacune 1 place de stationnement couverte et 1 place de stationnement extérieur. Un immeuble collectif (R+2+petit étage supérieur) de 23 logements en accession libre va aussi être construit, avec un accès par le Sud (côté rue de la Liberté). Une vigilance particulière a été portée à la végétalisation et au stationnement : des jardins collectifs et privés (pour les logements en rez-de-chaussée) sont prévus. Les façades du bâtiment vont intégrer des treilles végétalisées et les clôtures périphériques seront également végétalisées. 23 places de stationnement extérieur seront proposées, dont 1 place pour personne à mobilité réduite. 66 places cycles sont prévues.



La qualité architecturale, l'apport de végétalisation et la hauteur des constructions pour ne pas impacter les riverains constituent des critères essentiels pour chaque projet urbain sur le territoire communal.



Projet Pierreval, un petit collectif sur un ancien parking

Située au 49 rue de la Liberté, l'opération urbaine portée par le promoteur Pierreval sera gérée par Alpes Isère habitat. Début des travaux : automne 2022.

Ce projet va nécessiter la démolition des bâtiments existants (garage, hangars et entrepôt industriel) afin de construire un immeuble en R+2+petit étage supérieur. Afin de répondre aux dispositifs risques du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), le bâtiment va être construit majoritairement sur pilotis et proposera 22 logements, dont 6 logements sociaux et 16 logements intermédiaires. Une attention particulière a été portée au stationnement avec des places couvertes (dont 3 pour personnes à mobilité réduite) et des places extérieures. 3 locaux vélos seront également disponibles. Enfin, un large espace de pleine terre avec plantations est prévu tout autour de l'immeuble ainsi qu'une toiture végétalisée.



L'ANCIENNE ÉGLISE PRÉSERVÉE POUR DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Le projet, porté par Gam invest, va proposer une réhabilitation de l'église St-François d'Assise, sans démolition. Le bâtiment (rue Maréchal Joffre) va devenir une résidence étudiante de 18 logements haut de gamme. Début des travaux : mars 2022.

Le diocèse, propriétaire de l'église à Fontaine, a pris la décision en 2019 de vendre son bien et de construire un nouveau site à Seyssinet-Pariset. Dans une logique de sauvegarde du patrimoine local, la nouvelle Municipalité a pris l'engagement de tout faire pour préserver le site. Avec le projet de Gam invest, une réhabilitation du bâtiment va permettre de créer 18 logements étudiants de grande qualité. Le volume du site restera inchangé. La structure

du bâtiment ne sera pas affectée, seules quelques ouvertures seront créées dans la toiture, sans impact pour les riverains. Les logements seront accompagnés de salles communes (informatique, laverie...). Un parking de 8 places et un local vélo en bois de 18 places seront aménagés. Les arbres seront conservés, le parvis et les escaliers seront embellis. Une mise en valeur du petit jardin à l'arrière est également prévue.



La concertation, une priorité

Chaque projet (Pierreval, Église, site La Cloche et Peaks) a été l'occasion de rencontres avec les riverains, en présence du promoteur. Ces réunions participatives ont pour objectif de prendre en compte les remarques des usagers, tout en respectant le cadre légal de l'opération urbaine. La Municipalité a fait le choix d'un périmètre d'invitation très large pour que tous ceux qui sont concernés puissent donner leur avis.



AVENUE DU VERCORS : UN PROJET D'AMÉNAGEMENT AMBITIEUX !

Le projet d'aménagement de l'avenue du Vercors vise à sécuriser les déplacements piétons, apaiser la circulation, favoriser les déplacements des cyclistes, redynamiser l'attractivité des pôles commerciaux et améliorer le cadre de vie.

Piste cyclable sécurisée

Alors qu'à ce jour aucune piste cyclable n'existe, une piste cyclable bidirectionnelle de 3 m de large sera aménagée. Le projet prévoit de maintenir la circulation des véhicules motorisés dans les 2 sens.

Sécuriser les piétons

La largeur réglementaire des trottoirs est de 1,50 m minimum mais partout où cela sera possible les trottoirs auront une largeur supérieure. Toujours dans un souci d'optimiser la sécurité des piétons et afin d'apaiser la circulation automobile, la gestion des carrefours et de certaines priorités sera modifiée.

Végétalisation de l'avenue

Le stationnement sera réorganisé avec une limitation de la durée. Des espaces verts seront

créés et des arbres plantés. Ceci améliorera le cadre de vie et participera à la lutte contre les îlots de chaleur.

Valorisation des pôles commerciaux

Afin de renforcer l'attractivité des pôles commerciaux, des plateaux surélevés sur la voirie seront créés à proximité dans le but de faciliter les déplacements des piétons. Des terrasses pourront également être aménagées devant les commerces. Le lancement des travaux de l'avenue du Vercors est prévu début 2023.

Jeudi 31 mars à 17h30

Concertation autour du projet d'aménagement de l'avenue du Vercors

→ Espace Nelson Mandela

La rue de la Sure : travaux d'embellissement

La rue de la Sure, tout comme l'avenue du Vercors va faire l'objet de travaux d'aménagement visant à apaiser la circulation automobile, favoriser le déplacement des modes doux et embellir le secteur. Elle est en effet située sur une zone d'activités qui ne comporte aucun trottoir. Des travaux d'assainissement ont été effectués par la Métropole en 2020.

Aujourd'hui, la Ville souhaite donner un coup d'éclat à cette rue en sécurisant les espaces, en favorisant les déplacements doux, en végétalisant pour lutter contre les îlots de chaleur et en modernisant l'éclairage. Ceci contribuera à améliorer l'image de Fontaine pour les nombreux véhicules qui empruntent cet axe et mettra en valeur les entreprises qui y sont installées. Une concertation autour du projet d'aménagement de la rue de la Sure sera prochainement organisée.

2



QUESTIONS À Laurent Thoviste

Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Quelles sont les grandes orientations de la Ville en matière d'aménagement ?

Les Fontainois veulent plus de nature et des aménagements de qualité. Ce sont les engagements que nous avons pris et c'est ce qui nous guide dans chacun de nos choix. Pour cela, il nous faut agir dans plusieurs directions : réhabiliter certains bâtiments qui ont vieilli ou qui ont cessé leur activité comme l'Hôtel « la Cloche » ou l'église, accroître la part du végétal et de la nature dans les projets d'aménagement (constructions ou espaces publics), proposer de nouveaux services ou commerces, favoriser les mobilités douces telles que le vélo ou la marche à pied. Bien sûr, tout ne se fait pas du jour au lendemain car cela nécessite des budgets importants et des négociations avec la Métropole notamment. Mais nous avons défini des lignes directrices comme sur les entrées de ville et nous les mettons en œuvre progressivement par exemple sur l'avenue du Vercors ou la rue de la Sure.

Comment les traduisez-vous dans les différents projets ?

Il existe un ensemble de règles (SCoT, PLH, PPRI, PLUi) auxquelles nous devons tous nous soumettre, la Ville comme les promoteurs. On ne fait pas ce qu'on veut en matière d'aménagement ! Pour respecter nos engagements vis-à-vis des Fontainois et rendre la ville plus attractive nous travaillons dans deux directions. Tout d'abord, faire évoluer les règles. Avec l'État nous discutons sur les contraintes imposées par le PPRI pour permettre à la ville de se renouveler et offrir des logements de meilleure qualité et plus sûrs. Avec la Métropole, nous avons fait des modifications sur le PLUi pour diminuer les hauteurs et la densité des constructions dans certains secteurs. C'est un travail long et compliqué. Sur le PLUi par exemple, les modifications que nous avons demandées début 2020 devraient être prise en compte fin 2022. Ensuite, sur chacun des permis de construire, nous discutons avec les promoteurs pour qu'ils aillent au-delà de ce qui leur est demandé. Dans les projets présentés (Peaks, Pierreval, La Cloche), la part des surfaces végétalisées et des surfaces pleine terre est systématiquement supérieure à ce qui était exigé par le PLUi et les hauteurs moins élevées que ce qui était permis.



Fontaine s'engage pour l'Ukraine

Lors du Conseil municipal du 28 février, les élus, majorité et oppositions réunies, ont solennellement exprimé leur soutien au peuple ukrainien. Extraits.

« Notre Conseil municipal, majorité et opposition réunies, souhaite ce soir, solennellement exprimer son soutien au peuple ukrainien. Au 5^e jour du déclenchement d'une guerre sur la base d'arguments inacceptables et injustifiés par Vladimir Poutine, des centaines de civils ukrainiens ont trouvé la mort, parmi eux des enfants. Des centaines de milliers de familles sont contraintes à l'exode pour venir trouver refuge dans les pays voisins. Chaque jour, ils sont plus nombreux. La population est dans la plus grande détresse. (...)

La guerre n'est pas aux portes de l'Europe, elle est en Europe. Jamais depuis la fin de la Guerre froide, nous n'avons connu de tensions aussi fortes. Cette guerre vient nous rappeler à nous, Européens, les raisons pour lesquelles nous avons collectivement fait le choix de construire le projet européen. Elle nous rappelle son objectif fondateur, celui d'œuvrer pour la paix et la prospérité en s'appuyant sur le droit international. Ce droit aujourd'hui bafoué par le Kremlin. (...)

Plus que jamais, à Fontaine, nous partageons la tristesse, le désespoir et l'indignation du peuple ukrainien et de toutes celles et ceux qui en Russie condamnent cette agression. Notre Municipalité se tient aux côtés des Ukrainiennes et Ukrainiens. Symboliquement, La Source sera illuminée aux couleurs de l'Ukraine et nous hisserons son drapeau. Notre Municipalité a également décidé de se porter candidate auprès des services de l'État pour mettre à disposition les logements de la Chauve-souris pouvant accueillir jusqu'à 9 personnes. Enfin, la Ville de Fontaine relaiera toutes les initiatives de solidarité envers le peuple ukrainien. »

Retrouvez l'intégralité du vœu sur ville-fontaine.fr



Handicap

LA VILLE RENOUVELLE SES CONVENTIONS AVEC LOISIRS PLURIEL

Le Maire Franck Longo et son équipe se sont rendus dans les locaux de l'association Loisirs Pluriel (Portes des Alpes) en février afin de renouveler le partenariat en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Engagée dans le domaine du handicap et de l'égalité pour tous, la Ville de Fontaine a souhaité renouveler le conventionnement avec l'association Loisirs Pluriel qui gère le centre situé au sein du groupe scolaire Marcel Cachin. Seule unité de ce type dans la région, l'accueil de loisirs permet aux enfants valides et porteurs de handicap de partager des activités variées. Sur place, un animateur (spécialement formé) est prévu pour 3 enfants. Dans ce cadre, le jeune public peut profiter de loisirs adaptés et sécurisés, en dehors de l'espace familial et scolaire.

Soutien à la parentalité

Le 2 février, le Maire Franck Longo, accompagné de Martine Roussin (Conseillère municipale déléguée à l'inclusion, handicap et accessibilité) et Julien Bouvier (Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire), ont effectué une visite des locaux mis à disposition gratuitement par la Ville. En présence de représentantes de l'association, dont Marie-Laure Ménétrieux,

Présidente de Loisirs Pluriel, les élus ont pu faire un état des lieux du centre qui propose 2 grandes salles d'activités et d'animations ainsi qu'une salle de repos. Suite à cette visite, les conventions d'objectifs et de gestion du site ont été renouvelées avec l'association Loisirs Pluriel.





Encombrants

NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE D'OBJETS VOLUMINEUX !

Vous souhaitez évacuer les encombrants dont vous n'avez plus l'usage ? Plusieurs solutions existent auxquelles vient s'ajouter un nouveau service.

Encombrants : quelles solutions ?

Les habitants peuvent confier leurs objets volumineux à une association pour leur donner une seconde vie. Si les objets sont hors d'usage, ils peuvent être amenés dans l'une des 21 déchèteries de l'agglomération.

Un nouveau service sur rendez-vous !

Depuis début février, la Métropole propose un nouveau service de collecte en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous. Tout sera fait pour favoriser le réemploi. Les objets volumineux seront triés, contrôlés et éventuellement réparés. Les objets en bon état seront revendus en boutiques solidaires ou distribués à des familles fragilisées. Si l'objet n'est pas réutilisable, il sera orienté vers le recyclage.

Seuls les encombrants enregistrés lors de la prise de rendez-vous sont collectés. Les rendez-vous s'effectuent par créneau de 2h, du lundi au vendredi à partir de 7h30 et le délai de collecte est de 4 semaines environ.

Comment procéder ?

Demandez un rendez-vous en ligne sur demarches.grenoblealpesmetropole.fr ou au 0 800 500 027
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Les bonnes pratiques !

- Le volume global d'objets présentés par dépôt doit être compris entre 0,5 m³ (équivalent à un lave-linge) et 3 m³ (à titre d'exemple un canapé 3 places = 2 m³)
- Chaque objet ne doit pas dépasser 3 m d'envergure et 80 kg
- Les objets ne doivent pas être démontés et facilement transportables
- Le recours au service est limité à 2 fois par an et par foyer
- Les objets doivent être déposés soigneusement, devant le lieu d'habitation, sur le trottoir, sans gêner la circulation piétonne
- Ils doivent être présentés le jour J, peu de temps avant la collecte, à l'heure indiquée au moment de la prise de rendez-vous
- La présence du propriétaire est obligatoire.

Les dépôts sauvages exposent tout contrevenant à des sanctions. L'amende peut s'élever jusqu'à 2 500 €.

La Métropole et vous



Zoom sur le Conseil métropolitain du 4 février

Fontaine vous apporte un éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois.

Délibération cadre : politique métropolitaine de l'emploi et l'insertion (PMEI)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Métropole exerce pleinement la compétence insertion et emploi. Après plus de 2 années de fonctionnement la délibération cadre pose les objectifs politiques et les ambitions nouvelles de la PMEI. L'objectif est de garantir un accès à l'emploi pour tous et d'aider les employeurs à trouver les collaborateurs dont ils ont besoin. La Métropole étant engagée vers une transition solidaire, elle favorise l'emploi durable.

Avis métropolitain sur le projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du Drac aval

Cette délibération présente les enjeux stratégiques associés au PPRI : reconnaissance d'un territoire multirisques, travail partenarial et innovant sur la réglementation en matière de renouvellement urbain, réglementation spécifique pour les secteurs aux enjeux stratégiques tels que la Presqu'île et ou les Portes du Vercors... La délibération présente ensuite des observations techniques sur le contenu du PPRI.

Soutien aux énergies renouvelables : expérimentation d'un dispositif d'aide aux particuliers pour le développement du solaire thermique

Le fonds chaleur territorial, en partenariat avec l'Ademe, permet d'apporter un financement aux installations solaires thermiques pour les communes, les bailleurs, les entreprises, les promoteurs et depuis peu les particuliers en copropriétés. Cette délibération élargit encore la cible et valide à titre expérimental la mise en place d'une prime de 1500 € pour les 15 premières installations solaires thermiques réalisées sur des maisons individuelles existantes. Si cette expérimentation est un succès, un dispositif pérenne pourrait suivre.

Plus d'infos :
www.grenoblealpesmetropole.fr



EXPOSITION

« Le trou la fenêtre la porte »

L'exposition de Séverine Gorlier au VOG se poursuit jusqu'au 23 avril. L'artiste présente des dessins, des textes, des sculptures et des images réunies sous le seul et même titre : « Le trou la fenêtre la porte ».

L'artiste mélange 2 espaces : son lieu de vie où elle crée ses œuvres et le lieu d'exposition. Au VOG, l'exposition débute dans l'espace public et invite les passants à pénétrer dans le centre d'art.

Des œuvres qui réenchangent le quotidien

L'exposition fait découvrir des textes qui entrent en relation avec des formes, images et sons. Une série de dessins, d'architectures imaginaires, inspirées des parcs, aires de jeux pour enfants et autres mobiliers urbains, est aussi présente. Des sculptures en terre sont dispatchées dans l'exposition. Les œuvres de Séverine Gorlier réenchangent les objets et formes du quotidien en les rendant hypnotiques et poétiques.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle.

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 26 mars de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques avec Séverine Gorlier, autour de la notion d'écologie et de recyclage dans les créations artistiques

Samedi 9 avril de 15h à 16h30

Atelier d'écriture en partenariat avec la médiathèque Paul Éluard
Pour les enfants à partir de 7 ans

Samedi 23 avril à 17h

Petit concert de Vague imaginaires. Voyage modal minimal et circulaire. Polyrythmiques et mélodies naïves sur field recording éthéré.

Plus d'infos
levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



PRINTEMPS DU LIVRE

Rencontre avec Gabriela Trujillo

Le Printemps du livre est une manifestation littéraire portée par la Ville de Grenoble qui rayonne dans toutes les bibliothèques de l'agglomération. La 20^e édition se déroulera du 30 mars au 6 avril. Des dizaines d'auteurs seront au rendez-vous pour des lectures, rencontres et dédicaces. Zoom sur la rencontre organisée à la médiathèque Paul Éluard.

Comme chaque année, la médiathèque de Fontaine organisera des rencontres avec les scolaires et un rendez-vous grand public. Le samedi 2 avril, cet établissement accueillera ainsi Gabriela Trujillo, directrice de la cinémathèque de Grenoble qui livrera son 1^{er} roman *L'invention de Louvette*.

L'invention de Louvette, un 1^{er} roman autobiographique

Opérée suite à une lésion oculaire, l'auteur cherche dans son passé enfoui l'origine de cette blessure. Ressurgissent alors par brèves séquences les 17 premières années de Louvette, née dans un petit pays d'Amérique centrale.



Entre manuel de survie en temps de guerre civile et portrait cruel d'une famille, l'héroïne, attachante, joyeuse et sauvage nous fait retomber en enfance.

Médiathèque Paul Éluard

Samedi 2 avril à 10h30

Entrée libre

Plus d'infos
04 76 26 31 35

Compagnie En Scène et Ailleurs



Femi Kuti



SPECTACLES/CONCERTS

Dans l'air du temps

Gros plan ce mois sur le spectacle théâtral et musical de la Compagnie En Scène et Ailleurs consacré à des textes engagés de Victor Hugo ainsi que sur les Naive New Beaters, un trio déjanté haut en couleurs.

La rencontre de théâtre musical *Hugo, celui du combat* va mettre en lumière une partie de l'œuvre immense de Victor Hugo. Poète, romancier, dramaturge et homme politique incontournable du 19^e siècle, Victor Hugo a marqué son époque par sa créativité sans limite et ses nombreuses prises de position politiques et sociales. Proposé par Jean-Vincent et Laure Brisa, le spectacle se concentre sur ses engagements et combats, encore d'actualité aujourd'hui : contre la souffrance universelle et la peine de mort, pour le droit des enfants et la liberté d'expression... La compagnie va mettre sur le devant de la scène l'engagement d'un homme illustre, très attaché à la paix et particulièrement sensible à la misère humaine.

Changement de décor...

Fin mars, les Naive New Beaters vont proposer une ambiance colorée et bondissante où l'électro va se mêler au hip-hop vintage et à la pop. Le trio parisien va mettre en place un dancefloor groovy tout public, un show survolté à ne pas manquer pour celles et ceux qui veulent se changer les idées avec des boules à facettes dans les yeux. Un univers multicolore, comme une avenue sous les palmiers.

Jeudi 17 mars à 20h30
Hugo, celui du combat (théâtre musical)
La Source - Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 25 mars à 20h30
Naive New Beaters + Bobato (pop électro)
La Source - Tarifs : 10 € à 17 €



Mercredi 9 mars à 20h30

Pauline Croze + Pandore
(chanson française)

La Source - Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 11 mars à 20h30

Trazimut (musiques pour danser)

La Source - Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 18 mars à 20h30

Léonie Pernet + Aamiral (pop électro)

La Source - Tarifs : 9 € à 14 €

Mercredi 23 mars à 20h30

Femi Kuti & The Positive Force (afrobeat)

La Source - Tarifs : 15 € à 23 €

Mercredi 30 mars à 20h30

Les Noces de Saba

(musique ancienne du monde)

La Source - Tarifs : 15 € à 23 €

Q Programmation et billetterie
lasource-fontaine.fr

Mardi 8 mars



Atelier collaboratif

L'école du 21^{ème} siècle
L'école ouverte sur la ville et sur l'avenir
→ Le 38 bis
à 18h + Facebook live

Mercredi 9 mars

Atelier numérique (jeunes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Vendredi 11 mars

Atelier numérique (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Vendredi 11 mars



Trazimut (bal-concert)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 12 mars

Concours pétanque

Avec l'ASF pétanque
→ Terrain Robert Vial

Échappées belles

Les habitants vont choisir les spectacles culturels !
→ Maison des habitants George Sand
de 10h à 12h
Gratuit, sur inscription

**Rencontre avec l'artiste
Séverine Gorlier**

→ Le VOG à 16h

Samedi 12 (+ 13 mars)

Championnat de la Ligue Aura

Avec l'ASF Twirling bâton
→ Gymnase Robert Vial

Neige

Avec la Cie Les Antidotes
→ La Guinguette à 20h30
→ Dimanche 13 mars à 17h30
Tarifs : 10 € à 12 €

Mercredi 16 mars

Contes à croquer
→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Jeudi 17 mars

Hugo, celui du combat

(Théâtre musical)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 18 mars

Réunion publique d'information

Plan de prévention des risques d'inondation du
Drac aval
→ Salle Vauban (Seyssinet-Pariset) à 18h

Votre avis nous intéresse !

→ Maison des habitants George Sand de
18h à 21h
Gratuit, sur inscription

Soirée jeux (familles)

Avec la Ludothèque
→ Espace 3 POM' à 18h

Vendredi 18 mars



Léonie Pernet + Aamiral

(pop électro)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Samedi 19 mars

**Commémoration du
60^{ème} anniversaire de la fin
de la guerre d'Algérie**

→ Rassemblement au cimetière de La Poya
(entrée principale) à 10h

**Dialogue d'un chien avec
son maître**

Avec les Cies Instant T et La Marmite
→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 12 €

Dimanche 20 mars

**Marché du SEL
(système d'échange local)**

→ Maison des habitants George Sand
de 14h à 17h

Isabelle s'accroche

Avec la Cie Bellizea
→ La Guinguette à 18h
Tarif : 12 €

Lundi 21 mars

Conseil municipal
→ Hôtel de ville à 19h + Facebook live

Mercredi 23 mars

Soirée papote

Partage de souvenirs et repas partagé
→ Maison des habitants George Sand
de 18h à 21h
Gratuit, sur inscription

Mercredi 23 mars



Femi Kuti & The Positive Force

(afrobeat)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Jeudi 24 mars



**« Billie Jean, Alice, Caster...
Mon sexe sportif »**

Spectacle du collectif de l'Âtre suivi d'un débat (égalité femmes-hommes)

→ **La Source à 20h**

Gratuit sur réservation (dès 13 ans)

Infos : 04 76 28 76 2

Vendredi 25 mars

Naive New Beaters + Bobato

(pop électro)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 10 € à 17 €

Saluds de vieux !

Avec la Cie Théâtre de l'incident

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 10 €

Samedi 26 mars

Atelier d'arts plastiques

Avec Séverine Gorlier

→ **Le VOG de 15h à 17h**

Samedi 26 mars (+ 27 mars à 18h)

Addict 99

Avec la Cie Krystof théâtre

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 12 €

Dimanche 27 mars

Compétition gymnastique

Avec l'ASF gymnastique

→ **Gymnase Robert Vial**

Mercredi 30 mars



Les noces de Saba

(spectacle/musique du monde)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 15 € à 23 €

Jeudi 31 mars

Réunion publique

Avenue du Vercors : projet d'aménagement

→ **Espace Nelson Mandela à 17h30**

Vendredi 1^{er} avril

Soirée jeux (adultes)

Avec la Ludothèque

→ **Espace 3 POM' à 20h**

Samedi 2 avril



**Rencontre avec l'auteure
Gabriela Trujillo**

Autour de son livre : *L'invention de Louvette*
Printemps du livre

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Samedi 2 avril



Forum jobs d'été

Annonces, recruteurs, formations, nouveautés...

→ **Parvis de La Source de 11h à 17h**

Samedi 9 avril

Atelier d'écriture (dès 7 ans)

Avec la médiathèque Paul Éluard

→ **Le VOG de 15h à 16h30**



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Agir pour l'égalité femmes-hommes

Le mois de mars est marqué par la Journée internationale du droit des femmes, le 8 mars. C'est une journée importante que nous allons célébrer comme il se doit par l'inauguration du square Gisèle Halimi suivie par le lancement de l'exposition sur les sportives françaises d'exception, qui se tiendra pendant un mois sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Tout au long du mandat qui nous est donné, nous poursuivrons notre action de mise en valeur des femmes dans l'espace public. La féminisation des noms de rues et équipements publics de Fontaine nous tient particulièrement à cœur. Au 38 bis, pour choisir le nom de la salle collective, la concertation a porté sur le parcours de 5 femmes engagées. Nous réfléchissons également à un parcours patrimonial et ludique sur les noms de rue féminins à Fontaine.

Au-delà de ces actions, davantage symbolique mais pas moins importantes, nous avons fait le choix d'agir particulièrement dans trois domaines : le sport, l'éducation et l'action jeunesse. La mise en place de critères dans le financement des projets des associations va permettre d'encourager les actions en direction du public féminin. Nous avons également amplifié le travail mené avec les lycéens au travers d'ateliers abordant des thématiques comme la puberté, le poids, l'identité de genre, les violences sexistes ou le harcèlement de rue. Au 38 bis, un espace confidentiel est réservé à l'écoute des jeunes sur les questions de santé, la sexualité ou le genre.

L'égalité femmes-hommes ne se décrète pas. Pour qu'elle se concrétise, il faut un travail en profondeur et sur le long terme. C'est un combat de tous les instants, que nous menons avec une détermination sans faille.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Transparence versus Opacité

L'actuelle majorité devrait être consciente qu'être en responsabilités engage

à minima de la transparence et une exemplarité dans l'information vis à vis des élus de l'opposition mais surtout vis à vis de la population Fontainoise.

Cela doit s'appliquer dans la gestion de la commune mais également dans celle des satellites dont elle est membre à part entière dans les organes de direction et d'administration.

Si nous prenons la SPL Vercors Restauration, le refus conjoint du maire et de son adjoint à l'urbanisme, de répondre à la demande des élus de notre groupe de présenter un rapport annuel de l'élu mandataire auprès de son assemblée délibérante est loin de faire référence en matière de transparence et semble même s'accommoder du cadre juridique.

Cette pratique d'opacité nous la retrouvons aussi avec le SITPI où aucun rapport sur son activité et sa situation financière n'a été présenté en conseil municipal depuis longtemps. Nous avons encore mieux avec le SIRD, dont le président actuel est le maire de Fontaine (qui a parlé de cumul de mandats ?). Dans le cadre d'une coopération entre les 6 communes de la rive gauche du Drac, le SIRD se devait de concrétiser un projet de stade nautique intercommunal sur Fontaine lié à une rénovation des piscines de Seyssinet et Sassenage. Là aussi pas de son, pas d'image. Cela est-il dû au fait que les élus actuels du SIRD réfléchissent à sa dissolution comme il le souhaitent lors de la campagne des municipales ? Pour mémoire le contribuable a vu sa cotisation au syndicat augmenter de +37,5%, sur son avis 2021 de la taxe foncière !

Enfin, gardons pour la bonne bouche, le dossier des Portes du Vercors. Celui-ci semble patiner surtout depuis que la nouvelle majorité l'a pris en charge, pas surprenant vu que F. Longo était contre, avec une grosse interrogation sur l'implantation du multiplexe cinémas. Là aussi silence radio et black out total sauf à dire que si ça n'avance pas c'est de la faute au maire de Sassenage. Bonjour l'ambiance !

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à fontaine

Politique ou gestion ?

Au dernier conseil municipal de janvier, la question de la répartition des subventions spécifiques par projet aux associations sportives fontainoises était notamment à l'ordre du jour.

Ça n'est pas un sujet ordinaire, car il s'agit de soutenir des actions importantes sur notre territoire communal, portées par des actrices et acteurs externes à la collectivité et selon des critères précis mais dont le périmètre est relativement large : santé et handicap, public féminin, valeurs citoyennes et éducatives, promotion de l'image de la ville. Précisons que ces critères n'ont encore une fois pas été travaillés avec les élu.e.s d'opposition, malgré l'engagement de campagne de Monsieur Le Maire de les intégrer dans ce type de réflexion...

Nous avons néanmoins voté pour cette délibération afin de soutenir les associations dans ces temps difficiles, mais en précisant bien que nous attendons plus d'engagement politique de la majorité municipale dans la démarche de subventionnement de ces projets.

Nous soulevions déjà, pendant le dernier mandat et nous n'étions pourtant pas les seuls, la nécessité de critères ambitieux pour avancer sur certaines orientations comme l'inclusion des personnes handicapées ou le sport féminin par exemple. Sans signal fort, et le financement en est un, rien ne changera dans ces domaines.

Nous avons fait des propositions plus engagées lors de la commission de présentation de ces projets, en proposant notamment de soutenir plus encore ceux des associations volontaires sur ces questions d'inclusion et donc d'en augmenter l'enveloppe budgétaire. Mais notre proposition n'a encore une fois pas été retenue.

Pourtant, notre engagement politique est bien de faire avancer certains combats. Nous n'avons pas été élu.e.s pour faire de la gestion ou la promotion de la ville de Fontaine, mais bien pour améliorer notre société et l'inclusion de toutes et de tous.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h45
- Vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h30

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2022

Votre enfant est né(e) en 2019 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2022 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf
- l'avis d'imposition 2020 (pour les personnes n'ayant pas de quotient Caf)
- si besoin, jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2020 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2022 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

> Les inscriptions se feront du 7 février au 1^{er} avril aux horaires d'ouverture de l'espace famille (tous les matins de 8h30 à 12h, lundi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h).

📍 **Renseignements : Espace famille**
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine

ESPACE FAMILLE

Nouveaux horaires

- Lundi : 8h-12h et 13h30-18h
 - Mardi : 8h-12h30
- (le mardi après-midi, le service est joignable par mail : espace.famille@ville-fontaine.fr ou sur espace-citoyens.net/fontaine)
- Mercredi : 8h30-12 h et 13h30-17h
 - Jeudi : 8h-12 h et 13h-17h
 - Vendredi : 8h30-17h sans interruption.

📞 **Plus d'infos**
04 57 38 50 10

**FORUM
JOBS
D'ÉTÉ
2022**

**Samedi
2
avril**

11h > 17h

Parvis

La Source

Arrêt de tram :

Hôtel de Ville - La Source

Cherche et trouve